

VARENNES

CALENDRIER DES COLLECTES 2021

Gestion des matières résiduelles



Janvier

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 ₃₁	25	26	27	28	29	30

Février

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 ₃₀	24 ₃₁	25	26	27		

Juin

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 ₃₁	25	26	27	28	29	30

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

- Résidus domestiques
- Matières organiques
- Matières recyclables
- Arbres de Noël naturels
- Volumineux
- Feuilles, chaume, et brindilles
- Déchiquetage papiers confidentiels
- Branches

VOIR AU VERSO POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les matières doivent être placées en bordure de rue **après 19 h la veille de la collecte** ou **avant 7 h le matin même**, et son contenant retiré avant 23 h.



MATIÈRES RECYCLABLES | *Plastique, verre, métal, papier et carton*

Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu. Les surplus occasionnels sont acceptés à côté du bac.

Contenants admissibles : boîte de carton (environ 60 cm x 60 cm), bac de 64 litres et sac de papier.



FEUILLES, CHAUME ET BRINDILLES | *Douze collectes spéciales*

Feuilles, chaume, brindilles*, ballots de paille, foin, épis de maïs et retailles de cèdres, d'arbustes ou d'arbres décoratifs.

*brindilles : petites branches d'un diamètre inférieur à 1 cm

La MRC recommande l'utilisation de sacs de papier ou de plastique certifiés compostables.



MATIÈRES ORGANIQUES | *Résidus alimentaires, résidus de jardinage, papier et carton souillés*

Décembre à mars : collecte aux deux semaines • Avril à novembre : collecte hebdomadaire

Déposez vos matières organiques dans l'Organibac. Si vous prévoyez utiliser des sacs, ils doivent être en papier.

Aucun sac de plastique n'est accepté. Les feuilles, le chaume, les brindilles et les branches sont refusés dans le bac brun; utilisez plutôt les collectes prévues à cet effet.



ARBRES DE NOËL NATURELS | *Collecte porte-à-porte | Lundi 11 janvier 2021*

Les arbres doivent être déposés en bordure de rue **avant 7 h le matin**, la tête vers la résidence et dégarnis de toutes leurs décorations. Veuillez vous assurer que le sapin n'est pas coincé dans la glace.



BRANCHES | *Longueur : environ 1 m | Diamètre : environ 5 cm*

Les branches devront être attachées en ballot de 20 kg maximum chacun et placées en bordure de rue, le feuillage vers la résidence.



ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Secteur Sud : 1975, chemin de l'Énergie, Varennes | Secteur Nord : 4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

Consultez notre site Internet pour connaître les matières acceptées et refusées, ainsi que les heures d'ouverture.



JOURNÉE DÉCHIQUETAGE | *Écocentre secteurs Nord (Contrecoeur) et Sud (Varennes) | Samedi 11 septembre 2021*

Apportez vos documents confidentiels pour qu'ils soient déchiquetés de façon sécuritaire.

Limite de trois boîtes de format standard par personne (environ 35 cm x 25 cm x 30 cm).



VOLUMINEUX | *Meubles, appareils ménagers, bains, réservoirs d'eau chaude, BBQ sans bonbonne, etc.*

Les matériaux de construction de même que les appareils informatiques et électroniques ne sont pas acceptés à la collecte des articles volumineux et doivent être apportés à l'Écocentre. Si vos articles sont encore utilisables, plutôt que de les mettre en bordure de rue, pensez aux maisons d'entraide, aux centres d'action bénévole et à l'Écocentre!



RÉSIDUS DOMESTIQUES | *Matières ne pouvant être déposées aux autres collectes ou à l'Écocentre IMPORTANT!*

Prenez note que les collectes des résidus domestiques (bac noir) sont aux deux semaines jusqu'au début novembre et aux trois semaines durant la période hivernale. **Les surplus sont refusés en tout temps.**